



---

ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI 4 AVRIL 2011 À 19 h 30.**

---

Remise d'une courtepointe par «Les Courtepointières de l'Ouest de l'île» pour marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Pointe-Claire.

**01 - Ordre du jour**

01.01 Approuver l'ordre du jour.

**05 – Période de questions**

**10 – Réglementation**

- 10.01 Adopter le projet de règlement modifiant le Règlement 2565 sur la circulation en ce qui concerne le stationnement dans certains parcs de stationnement ouverts au public.
- 10.02 Considérer les dérogations mineures au Règlement de zonage PC-2775 et au Règlement de lotissement PC-2774 pour permettre :
- a) une réduction de la marge arrière de 15 m (49,2') à 0 m (0') au 94, avenue Douglas Shand (Ville de Pointe-Claire) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*);
  - b) une réduction de la marge latérale de 6 m (19,7') à 0 m (0') au 98, avenue Douglas Shand (Ville de Pointe-Claire) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.03 Considérer une dérogation mineure au Règlement de zonage PC-2775 pour permettre la construction d'une terrasse d'une hauteur de 2,13 m (7,0') au lieu de la hauteur maximale permise de 1,5 m (4,9') au 135, avenue de Breslay (Martin Hunt et Sophie Montpetit) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.04 Considérer une dérogation mineure au Règlement de zonage PC-2775 pour permettre l'installation d'un réservoir en marge latérale dans une zone où l'entreposage extérieur n'est pas autorisé au 333, avenue Avro (Breuvages Cott Canada) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.05 Considérer une dérogation mineure au Règlement de zonage PC-2775 pour permettre l'installation d'équipement mécanique (tour de refroidissement) en marge latérale au lieu d'en marge arrière au 3535, autoroute Transcanadienne (Schering-Plough Canada) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.06 Adopter les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la construction de 4 maisons de ville sur les lots P54-4 et P54-31 à l'angle de l'avenue Water's Edge et du chemin Bord-du-Lac—Lakeshore (Vertex Construction inc.).
- 10.07 Approuver les recommandations contenues dans le procès-verbal de la réunion du comité de circulation tenue le 15 mars 2011.

**20 – Administration et finances**

- 20.01 Approuver un paiement de 50 799,74 \$ (taxes incluses) à la société «MTS Allstream inc.» pour des travaux de relocalisation et d'enfouissement de son réseau situé en bordure de l'avenue Holiday, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Davis.
- 20.02 Approuver un paiement de 28 337,23 \$ (taxes incluses) à la société «Telus» pour des travaux de relocalisation et d'enfouissement de son réseau situé en bordure de l'avenue Holiday, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Davis.
- 20.03 Accorder un soutien financier de 500\$ à l'organisme «Scouts Canada – groupe Terra-Cotta» représentant ainsi la contribution de la Ville en guise de leur effort pour le nettoyage du Parc Terra-Cotta qui se tiendra le 30 avril 2011.
- 20.04 Acheter un espace publicitaire de 500 \$ (commandite d'un trou) dans le cadre du 11<sup>e</sup> Tournoi de golf annuel du Centre d'action bénévole Ouest-de-l'île qui se tiendra le lundi le 20 juin 2011.

- 20.05 Approuver une modification à la résolution numéro 2011-91 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire le lundi 7 mars 2011 pour remplacer le montant de «4 413 147,10 \$» par le montant «4 522 470,57 \$».
- 20.06 Adopter une résolution exigeant que toutes les plus hautes normes de sécurité, de santé et environnementales soient prises lors du passage des équipements et déchets nucléaires sur la voie maritime du Saint-Laurent.

### **30 – Contrats**

- 30.01 Autoriser un bon de travail additionnel de 72 014,25 \$ (taxes incluses) dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovations au Centre aquatique Malcolm-Knox, augmentant ainsi le coût total du contrat déjà octroyé à la société «Kingston Byers inc.» à 17 427 839,11 \$.
- 30.02 Octroyer un contrat de 56 740,35 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison d'une plateforme élévatrice, modèle 2011 ou plus récent, à la société «Location Hewitt inc.» (Appel d'offres IT110009).
- 30.03 Autoriser un bon de travail additionnel de 5 512,82 \$ (taxes incluses) dans le cadre du remplacement des contrôleurs de chauffage et de climatisation au Centre culturel Stewart Hall, augmentant ainsi le coût total du contrat déjà octroyé à la société «Ger-Bi inc.» à 45 385,92 \$.
- 30.04 Octroyer un contrat de 189 737,53 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison de mélange bitumineux pour l'année 2011, à la société «Meloche inc.» (Appel d'offres PT110005).
- 30.05 Octroyer un contrat de 76 303,50 \$ (taxes incluses) pour la fourniture, livraison et installation de gradins télescopiques, à la société «Les Entreprises J.C. Roy inc.» (Appel d'offres IL110001).
- 30.06 Octroyer un contrat de 97 373,97 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison d'un camion à benne basculante muni d'une grue hydraulique, à la société «Fortier Auto (Montréal) Itée» (Appel d'offres PT110007).
- 30.07 Octroyer un contrat de 64 276,49 \$ (taxes incluses) pour l'installation de lampes et de lumières pour la piscine de 50m du Centre aquatique Malcolm-Knox, à la société «Dubo Électrique Itée» (Appel d'offres PG110002).

### **50 – Ressources humaines**

- 50.01 Approuver la liste des changements au personnel par décision non déléguée du 21 mars 2011, telle que préparée par M. André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

### **60 – Varia**

### **70 – Levée de la séance**